



INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE AU 30 SEPTEMBRE 2014

	DU 1/07/2014 AU 30/09/2014	DU 1/07/2013 AU 30/09/2013	AU 30/09/2014	AU 30/09/2013	VAR %	AU 31/12/2013
1- Produits d'exploitation bancaires	118 766 915	106 190 121	363 963 062	315 577 524	15.33%	449 104 405
- Intérêts	91 636 818	82 548 710	285 534 078	243 560 893	17.23%	351 734 742
- Commissions en produits - Revenus du portefeuille-titres	13 902 528	14 398 520	45 495 023	42 955 119	5.91%	59 642 886
commercial et d'investissement	13 227 569	9 242 891	32 933 962	29 061 512	13.33%	37 726 777
2- Charges d'exploitation bancaires	63 013 274	52 274 582	177 486 453	146 541 168	21.12%	201 891 425
- Intérêts encourus	61 276 498	50 813 897	173 586 366	143 145 051	21.27%	196 566 531
- Commissions encourues	1 736 776	1 460 685	3 900 087	3 396 117	14.84%	5 324 894
3- Produit net bancaire	55 753 640	53 915 539	186 476 609	169 036 356	10.32%	247 212 980
4- Autres produits d'exploitation	1 332 528	1 333 312	3 706 318	3 368 034	10.04%	4 759 128
5- Charges opératoires	32 302 843	30 317 305	97 810 119	89 759 742	8.97%	120 359 439
- Frais de personnel	26 443 973	23 742 145	81 944 352	74 962 878	9.31%	99 177 727
- Charges générales d'exploitation	5 858 871	6 575 160	15 865 767	14 796 864	7.22%	21 181 713
6- Structure du portefeuille			672 454 156	472 491 205	42.32%	490 057 547
- Portefeuille-titres commercial			336 037 656	196 117 938	71.34%	215 475 043
- Portefeuille-titres d'investissement			336 416 500	276 373 266	21.73%	274 582 505
7- Encours des crédits (1)			7 446 330 685	7 072 967 385	5.28%	7 234 775 560
8- Encours des dépôts , dont			5 212 657 586	5 173 864 042	0.75%	5 175 396 162
- Dépôts à vue			1 929 745 622	1 863 166 102	3.57%	1 875 366 414
- Dépôts d'épargne			2 067 928 570	2 047 036 717	1.02%	2 075 449 873
9- Emprunts et ressources spéciales			492 081 054	516 710 000	-4.77%	519 002 541
10- Capitaux propres (2)			-113 462 037	404 705 993	-128.04%	1 629 403

(1) les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions et ce, pour des besoins de comparabilité).

(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .

Les capitaux propres au 30/09/2013 sont présentés après affectation du résultat de 2012.



BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2014

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliques

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

– Titres de participation: Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.



الشركا للونسكة للبنك

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

 Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.
 Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.
 La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.
- 2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.
 - Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
 - Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
 - Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.
- 2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné. Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».



FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2014

Au terme du troisième trimestre 2014, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 38,8 Millions de Dinars ou 0,7% et se sont établis à 5.212,7 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 5.173,9 Millions de Dinars à fin septembre 2013. Cette évolution a caractérisé les dépôts faiblement rémunérés :
 - <u>Dépôts à vue</u>: +66,6 Millions de Dinars ou 3,6% pour s'établir à 1.929,7 Millions de Dinars et représenter 37% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2014 contre 1.863,2 Millions de Dinars ou une part de 36% à fin septembre 2013
 - <u>Dépôts à terme</u>: -70,6 Millions de Dinars ou -6,3%, une baisse qui traduit la volonté de la banque de limiter le recours à cette source de financement présentant des coûts assez élevés. L'encours des dépôts à terme s'est à cet égard situé à 1.053,1 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 1.123,7 MD une année auparavant. Leur part dans le total des dépôts s'est en corollaire, repliée en revenant de 21,7% à 20,2%.
 - <u>Dépôts d'épargne</u>: + 20,9 Millions de Dinars ou 1% pour atteindre 2.067,9 Millions de Dinars contre 2.047 Millions de Dinars une année auparavant.
 - Les ressources d'emprunt se sont élevées à 492,1 Millions de Dinars contre 516,7 Millions de Dinars à fin septembre 2013 enregistrant ainsi un fléchissement de 24,6 Millions de Dinars ou -4,8%. La régression enregistrée correspond essentiellement aux remboursements des annuités dues sur les emprunts obligataires et privés (- 34,7 Millions de Dinars ou -10,8%)

- 2- Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 373,4 millions de dinars ou 5,3% pour s'établir à de 7.446,3 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 7.073 Millions de Dinars au terme de la même période de l'exercice 2013.
- 3- Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 336 Millions de Dinars, en progression de 139,9 Millions de Dinars ou 71,3% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2013 (196,1 Millions de Dinars), engendrée principalement par un accroissement des Bons du Trésor Assimilables gardés en portefeuille de la banque.
- **4- Le portefeuille titres d'investissement** s'est accru de 60 Millions de Dinars ou 21,7% pour atteindre 336,4 Millions de Dinars au terme du troisième trimestre 2014.
- 5- Le Produit Net Bancaire s'est accru 17,4 Millions de Dinars ou 10,3% comparativement à son niveau enregistré à fin septembre 2013 pour passer de 169 Millions de dinars à 186,5 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire :
 - Produits d'exploitation bancaire : + 48,4 Millions de Dinars ou 15,3%, passant de 315,6 Millions de Dinars à fin septembre 2013 à 364 Millions de Dinars à fin septembre 2014,
 - Charges d'exploitation bancaire : + 30,9 Millions de Dinars ou 21,1%, lesquelles se sont établies à 177,5 Millions de dinars à fin septembre 2014 contre 146,5 Millions de dinars une année auparavant.
- **6- Les charges opératoires** ont enregistré une hausse de 8,1 Millions de dinars ou 9% et ont totalisé 97,8 Millions de Dinars à fin septembre 2014 contre 89,8 Millions de dinars une année auparavant. Cette progression est principalement imputable à l'accroissement de la masse salariale (+7 Millions de dinars ou 9,3%) conséquence de l'augmentation légale des salaires.



... LA BANQUE